



Le : 27/09/11
De : Manuel Chevallier,
Service Communication
Tél. : 02 32 84 53 32

Communiqué de presse

Reprise de l'aide aux devoirs le 3 octobre

Dispensée dans le cadre du Contrat d'accompagnement scolaire, l'aide aux devoirs est destinée aux élèves scolarisés, du CP à la 3^e. Les sessions, qui reprennent le 3 octobre, ont lieu les mardi et jeudi de 16h15 à 18h à l'école Marie-Curie pour les élèves des écoles Schweitzer et Marie-Curie, les lundi et jeudi aux mêmes horaires à Charles-Péguy, les mardi et jeudi de 16h15 à 17h45 au Centre social Arpège pour les élèves de Professeur-Roux.

Les collégiens auront rendez-vous au Centre social Arpège les lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 18h et le mercredi de 10h à 12h.

Les inscriptions sont encore possibles auprès du Centre social Arpège situé 14, rue Emile-Zola (tél. : 02 32 84 12 50) de 9h à 11h30, du lundi au vendredi, et de 14h à 17h30, du lundi au jeudi.